

# Bientôt des Cambrai - Paris par drone en moins de 40 minutes

Ils seront fabriqués par Airbus avec le soutien de la Région : pour la première fois en France des drones industriels transporteront des charges lourdes depuis la très proche et immense zone d'activité e-valley à Cambrai. Dans l'univers de la logistique, c'est une révolution. Premiers tests en octobre.

PAR YANNICK BOUCHER  
economie@lavoixdunord.fr

**RÉGION.** Les premiers coups de pioche sont attendus en septembre pour faire éclore sur l'ancienne base aérienne de Cambrai ce qui est déjà présenté comme la première plateforme logistique européenne en emprise foncière et en volume de marchandises échangées. L'ancienne BA 103 va devenir un monstre logistique sur 320 hectares, dont 70 d'entrepôts, l'équivalent du port du Havre, premier port de marchandises

“ Nous aurons toujours besoin des camions. Les drones seront pour les livraisons à réactivité hors norme. ”

FABRICE GALLOO (E-VALLEY)

en France, avec 1 500 emplois directs, autant d'indirects. Les pistes d'aviation sont encore là bien sûr mais c'est une surprise, révélée lundi au salon de la Défense du Bourget, les pistes ne serviront pas à faire décoller des avions, mais des drones.

## JUSQU'À UNE TONNE

Des appareils décollant à la verticale, sans doute propulsés à l'électrique, capables de transporter des charges allant de 300 kilos à une tonne, on pense déjà à des containers entiers. Des drones conçus pour livrer des marchandises en urgence – des poches de sang, des organes pour greffés, des équipements ou



Le futur drone pour marchandises testé cet automne sur la e-valley de Cambrai (en médaillon) ressemblera à ce QuadCruiser d'Airbus.

des pièces pour des usines à l'arrêt, du dépannage express, des solutions de la dernière heure. Des drones capables de livrer les portes de Paris en 35 minutes ou celles de Bruxelles en vingt minutes, projetant le transport logistique dans une nouvelle dimension, celle de l'hyper-mobilité. L'accord cadre d'association signé au Bourget par Airbus via sa filiale Survey Copter et le

conseil régional des Hauts-de-France via son agence Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) consiste à livrer pour 240 000 € une étude d'évaluation du potentiel de développement économique de la livraison par drone. Quel marché ? Quels clients ? Quelles fréquences et quels trajets puisqu'il existe encore des questions réglementaires à poser sur les autorisations de survol (celui des

villes est aujourd'hui interdit), d'où l'engagement de la Direction générale de l'aviation civile dans l'accord.

L'étude va durer deux ans mais un premier test démonstrateur devrait avoir lieu en octobre sur le site de la e-valley. Les premiers drones de fret pourraient s'envoler d'ici trois ans et une idée lumineuse fait déjà son chemin. À cette date le canal Seine- Nord devrait être en chantier, creusé

entre... Cambrai et la région parisienne. Les drones pourraient emprunter son tracé pour un accès en ligne droite vers Paris. Une concurrence pour le transport routier ? « Non, estime Fabrice Galloo, directeur du développement de la e-valley. Nous aurons toujours besoin des camions pour les transports traditionnels, les drones ne concernent que les livraisons en réactivité hors norme. » ■

## Et si on parlait en vacances en drone ?

« C'est le but en réalité, explique David Tayeb, président de la e-valley à Cambrai. L'idée est bien de démocratiser l'accès aux vols aériens, parce que tout le monde n'a pas les moyens de voyager en jet... » Autant commencer par le transport de marchandises. « Nous sommes partenaires avec Airbus parce que les essais de drones sont aisément concevables sur nos 320 ha », dit-il. Quant à l'avionneur, il ne masque pas ses ambitions. « Ce que nous avons en tête, ce sont des plateformes transportant des passagers avec des drones sans pilote, sans équipage, entièrement robotisés », estime Jean

Caron, chef du projet pour Airbus, une entreprise qui fabrique du drone militaire depuis 50 ans et du civil depuis 10 ans. « Les compagnies aériennes cherchent au maximum, pour leur rentabilité, à transporter à la fois des marchandises et des gens. Ce sera la même chose avec les drones. »

Quand ? Entre 15 et 30 ans d'après lui, le temps nécessaire à sécuriser les couloirs aériens, à établir les normes. « À ce niveau, personne n'est prêt dans le monde », assure Jean Caron. La technologie, elle, est déjà prête, comme le marché. Air connu. ■ Y. B.



David Tayeb (e-valley) près d'un drone d'Airbus au salon du Bourget.

## LA VOIX DE

Yannick Boucher



### Longueurs d'ondes

Comme souvent, et c'est heureux, l'annonce d'une nouvelle ère dans le monde économique pose question. On peut considérer que le transport par drone de marchandises, plus ou moins lourdes, sur de longues distances, fera progresser le commerce en ligne, contribuera à la compétitivité des entreprises qui pourront li-

vrer plus vite et, merci, plus écologiquement, si les drones volent avec des moteurs électriques. Mais on peut aussi ne pas vouloir voir passer de tels engins au-dessus de nos têtes. Pour faire quoi ? Au profit de qui ?

D'un côté, la fascination d'une grande partie du monde économique pour la numérisation des affaires car oui, le drone est un gros objet connecté, un de plus. De l'autre, des téléguidages gourmands en énergie et en CO<sub>2</sub>, dans les serveurs des centres de données. Mauvais pour le climat ! Clivant ?